Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Alimentation **Sous-direction de la santé et de la protection animale** **Mission de coordination sanitaire internationale** **Sous-direction de la réglementation, de la recherche et de la coordination des contrôles** **Bureau de la recherche et des laboratoires d'analyses** **Adresse : 251, rue de Vaugirard 75732 Paris cedex 15** **Suivi par :** Valérie BADUEL **Tél : 01 49 55 58 70** **Fax : 01 49 55 49 61** **Réf. Interne : NS stéroïdiens béta agonistes 0304.doc** **Réf. Classement : BRLA/VB/n°69/04**	**NOTE DE SERVICE** **DGAL/SDSPA/SDRRCC/N2004-8109** **Date : 6 avril 2004**

Date de mise en application Immédiate

Annule et remplace **:** Dispositions correspondantes des NS DGAL/SDSPA/SDRRCC/ N2002/8061 et N2002/8061 du 17 avril 2002

Date limite de réponse : sans objet

Nombre d'annexe : 0

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

à

Objet : Méthodes de détection et d'identification d'agonistes béta-adrénergiques et de stéroïdes anabolisants (promoteurs de croissance) par chromatographie gazeuse couplée à la spectrométrie de masse, dans l'urine

Bases juridiques : Directive 96/23/CE du Conseil, du 29 avril 1996, relative aux mesures de contrôle à mettre en œuvre à l'égard de certaines substances et de leurs résidus dans les animaux vivants et leurs produits

Résumé : La présente note de service référence de nouvelles méthodes d'analyse officielles pour la recherche d'agonistes béta-adrénergiques et de stéroïdes anabolisants par chromatographie gazeuse couplée à la spectrométrie de masse, dans l'urine.

MOTS-CLES : Méthode d'analyse – Promoteurs de croissance - Stéroïdiens – Béta-agonistes – tissus - urine

Destinataires	
Pour exécution : - Directeurs départementaux des services vétérinaires - Vétérinaires responsables des postes d'inspection frontaliers - LABERCA - Laboratoires vétérinaires départementaux	Pour information : - Préfets - Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires - Directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires - Directeur de l'INFOMA - DGCCRF - AFSSA - Laboratoire vétérinaire de Rungis - COFRAC

J'ai l'honneur de vous faire parvenir les références de nouvelles méthodes d'analyse officielles pour la recherche d'agonistes béta-adrénergiques et de stéroïdes anabolisants par chromatographie gazeuse couplée à la spectrométrie de masse, dans l'urine.

Ces nouvelles méthodes remplacent les méthodes officielles référencées LABERCA / 01S-u.1 et LABERCA / 01A-u.1 référencées par les NS DGAL/SDSPA/SDRRCC/ N2002/8061 et N2002/8063 du 17 avril 2002 dont les dispositions afférentes sont par conséquent annulées.

Méthode	Référence	Remplace
Promoteurs de croissance dans l'urine - détection et identification de stéroïdes anabolisants par chromatographie gazeuse couplée à la spectrométrie de masse en mode impact électronique	LABERCA / 01S-u.3	LABERCA / 01S-u.1
Promoteurs de croissance dans l'urine - détection et identification d'agonistes béta-adrénergiques par chromatographie gazeuse couplée à la spectrométrie de masse	LABERCA / 01A-u.3	LABERCA / 01A-u.1

Ces méthodes ont été développées par le laboratoire national de référence pour le contrôle des promoteurs de croissance (Laboratoire d'étude des résidus et contaminants dans l'alimentation – LABERCA – Ecole nationale vétérinaire de Nantes).

Le protocole opératoire de ces méthodes sont soumis à diffusion restreinte. Ils seront diffusés dans leur intégralité aux laboratoires agréés pour la recherche des activateurs de croissance pour mise en œuvre ainsi que, sur leur demande, aux directeurs départementaux des services vétérinaires.

Isabelle CHMITELIN
Directrice Générale Adjointe
C.V.O